Regroupement pédagogique Intercommunal Bilwisheim, Olwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffolsheim Circonscription d'Haguenau Sud	Année scolaire 2010-2011

Compte-rendu de la réunion de rentrée

Date : Lundi 13 septembre 2010	Durée : 1h15

Ordre du jour

Présentation de l'école d'Olwisheim et du fonctionnement de la classe

1. Présentation de l'école

Trois intervenants dans l'école :
- M. RUCH : directeur et enseignant (lundi, mardi et vendredi)
- Mme MADER : enseignant (jeudi)
- Mme DEMOLLIENS : professeur de religion, vendredi de 8h à 9h

L'effectif de la classe est de 24 élèves : 7 CM1 et 17 CM2

2. Généralités

a. Programme

Les programmes appliqués sont ceux de 2008. C'est leur troisième année de mise en œuvre. L'aide personnalisée est reconduite. Elle aura lieu le mardi de 16h à 17h pour les élèves ayant des difficultés en mathématiques et le jeudi de 16h à 17h pour les élèves ayant des difficultés en français. Les parents concernés seront contactés par le biais du carnet de liaison. Une fiche récapitulative des compétences travaillées durant cette heure leur sera remise en fin de période (à chaque vacance) et précisera également si le dispositif est reconduit pour la période suivante. .

De plus, si des professeurs volontaires sont présents dans le RPI, des stages de remise à niveau seront proposés aux élèves en grande difficulté. Ces stages se dérouleront pendant les vacances d'avril, ainsi que la première et la dernière semaine des vacances d'été à raison de trois heures par jour. L'année dernière ce dispositif n'a pas été mis en place dans le RPI.

Un autre dispositif, présent depuis déjà plusieurs années dans les écoles, le PPRE (*Plan Personnel de Réussite Educative*) est une autre solution pour remédier à certaines difficultés des élèves. Il s'agit de retravailler, sur le temps scolaire (30 minutes par jour), une série de compétences non maitrisées. C'est un contrat signé par l'enseignant, les parents et l'élève qui peut s'étaler sur l'année entière ou uniquement quelques semaines.

b. Evaluations nationales

Depuis janvier 2009 des évaluations nationales sont conduites au CM2 au courant du mois de janvier. Les objectifs sont de situer les acquis des élèves et de remédier aux difficultés. Elles permettent notamment de proposer l'aide personnalisée aux élèves ayant des résultats insuffisants. Tous les parents obtiendront les résultats de leur enfant, lors d'un rendez-vous individuel au cours du deuxième trimestre.

3. Organisation de la classe

a. Matériel

Le cahier du jour a pour objectif d'évaluer les acquis des élèves après un nouvel apprentissage, de repérer les difficultés et de « rattraper » les évaluations. Ne sont testées que les compétences en français et en mathématiques. Cela permet au maitre de reprendre la notion mal comprise en petit groupe avec les élèves ne maitrisant pas encore la compétence. Le cahier du jour revient dans les familles toutes les semaines pour être signé et permettre de constater les difficultés ou la progression des élèves. Chaque jour ou presque, deux élèves seront désignés pour faire l'exercice sur un ordinateur. Ceci pour permettre l'utilisation de l'ordinateur au quotidien.

Le classeur est à signer à chaque vacance.

b. En classe

Une séquence d'apprentissage se décline de la manière suivante : 1. Découverte de la notion à apprendre aussi appelé situation-problème / 2. Entrainement sur fiches ou cahier d'essai / 3. Évaluation intermédiaire dans le cahier du jour / 4. Remédiation en petits groupes ou en aide personnalisée / 5. Evaluation finale dont le but est de voir si l'élève maitrise la ou les compétences vues pendant la séquence.

La classe de CM2 d'Olwisheim dispose d'un journal de classe consultable à l'adresse suivante : http://ecole.olwisheim.free.fr. Il s'agit de permettre aux élèves de produire régulièrement des textes pour tenter d'améliorer la maitrise de la langue. Ce journal sera également utilisé comme lien avec les parents.

L'allemand est enseigné par M. RUCH et Mme MADER, à raison d'une demi-heure par jour le lundi, mardi et jeudi. Ceci permet une pratique au quotidien, bien plus efficace pour les apprentissages.

4. Notation et évaluations

a. Notation

Les notes A, B, C et D sont les seules utilisées dans la classe.

A : J'ai compris
B : J'ai compris mais il m'arrive encore de me tromper dans les situations les plus complexes
C : Je commence à comprendre mais je fais trop d'erreurs
D : Je n'ai pas compris / je ne sais pas le faire.

La note A reste donc difficile à atteindre puisqu'elle exige un quasi sans-faute. Malgré cela c'est l'idée de progression qui est importante. Si j'obtiens C, je sais qu'il me reste cette notion à travailler, soit en petit groupe, soit en aide personnalisée, soit en revoyant la leçon à la maison. Je pourrais ainsi obtenir B ou A la fois suivante.

Ces quatre notes servent systématiquement à évaluer une compétence (exemple : l'élève est capable de placer une fraction sur une droite graduée) dans le cahier du jour ou dans une évaluation. La dictée est le seule exercice qui utilise une note chiffrée.

b. Evaluations

Les évaluations servent à faire un bilan des compétences travaillées lors des trois ou quatre semaines précédentes. En français et en mathématiques il y en aura donc deux par période. Dans les autres matières cela dépendra du rythme de progression de la classe (très souvent une par période). Les évaluations regroupent toujours plusieurs compétences. Elles sont toutes à signer par les parents.

c. Bulletins

C'est un bilan des compétences travaillées tout au long du trimestre. Il permet de voir où se situent les faiblesses et les points forts de l'élève, de savoir quels points retravailler pour le trimestre suivant. En effet certaines compétences, notamment à l'oral ou en calcul mental, sont présentes tout au long de l'année et peuvent donc être améliorées.

A la fin du bulletin se trouve le cadre contenant la remarque sur le travail fourni par l'élève. Vous y verrez également une appréciation générale sur le travail de l'élève. Il y en a cinq différentes :

- *Très bon trimestre* : l'ensemble des compétences évaluées est maitrisé
- *Bon trimestre* : la majorité des compétences évaluées est maitrisée
- *Trimestre satisfaisant* : des difficultés apparaissent mais un bon nombre de compétences est maitrisé
- *Trimestre moyen* : les difficultés sont bien présentes, un certain nombre de compétences n'est pas maitrisé. L'aide personnalisée, voire un PPRE est à envisager.
- *Résultats insuffisants* : les compétences de fin de cycle 3 ne sont pas suffisamment maitrisées. Un PPRE et l'aide personnalisée seront proposés aux parents pour le trimestre suivant. Le maintien en CM2 est également à envisager.

5. Devoirs

Les devoirs se composent généralement d'une partie écrite qui ne devrait pas excéder quinze minutes. Ce sont donc des exercices déjà vus en classe et faisant appel à des compétences maitrisées. Du fait du peu de temps nécessaire à sa réalisation ce travail doit être fait obligatoirement. Dans le cas contraire les parents seront prévenus par un mot dans le cahier de liaison.

Les devoirs peuvent également contenir de la lecture (partie de roman, texte vu en classe) ou des leçons à connaître ou à revoir. Concernant ce dernier point il faut distinguer deux apprentissages différents :

- sont à connaître par cœur les poésies, tables de multiplication, règles de conjugaison, orthographe des mots (dictée), définitions
- doivent être comprises et non pas uniquement restituées oralement, les leçons (mathématiques, français, histoire, sciences, géographie…)

Cette année des fiches de méthodologie viendront aider les élèves dans leur travail à la maison. Elles sont rangées dans le classeur de règle, immédiatement après le sommaire. Ces fiches peuvent être reprises de temps en temps à la maison avec les parents.

L'aide des parents peut également se faire par le biais de questions posées à l'élève sur la leçon à apprendre ou le texte à lire. La vérification (et non la préparation) du sac peut aussi être faite avec l'enfant.

6. Passage en 6ème

Le collège de secteur est celui de Brumath. Concernant les dérogations, la procédure est numérique depuis l'année dernière et doit être effectuée par les parents sur le site de l'Inspection Académique. Une note vous préviendra dés l'ouverture du serveur et je me tiendrai à votre disposition pour toute aide. Ne sont pas concernés par ces demandes le choix d'un collège privé ou une orientation en SEGPA.

En cas de passage en sixième il faudra choisir une ou deux langues. Ce choix est du ressort des parents mais il est conseillé de ne choisir qu'une langue si l'enfant a des difficultés en mathématiques ou en français. A Brumath il est possible de pratiquer l'anglais ou l'allemand. Le conseil du maitre : choisir l'allemand parait plus judicieux. D'une part l'Alsace est frontalière avec l'Allemagne et ensuite un effort particulier est fait en classe pour faire pratiquer l'allemand aux élèves quotidiennement. Le volume horaire sera alors de 4 heures par semaine.

Si aucune difficulté ne se présente à l'élève de CM2, il est possible de choisir l'enseignement des deux langues en sixième pour un total de 6 heures sur la semaine (3 heures d'allemand, 3 heures d'anglais).

Un premier dossier vous parviendra au courant du mois d'avril. Il ne s'agit que de prévisions. Les choix que vous ferez à ce moment-là ne sont pas définitifs. Par contre en mai ou en juin, le dossier définitif d'inscription engage les familles définitivement pour la rentrée de septembre 2010. Généralement le collège propose une réunion aux futurs parents d'élèves de collège au courant du mois de juin.

7. Coopérative scolaire

Remerciements sont faits aux parents pour leur participation à la coopérative scolaire. Pour 18 euros de participation, la répartition est la suivante :

- 2€ pour la cotisation à l'OCCE, association qui permet aux écoles d'avoir une coopérative
- 7,50€ pour la licence USEP, organisme qui propose des rencontres sportives tout au long de l'année avec les autres élèves du secteur de Brumath
- pour la deuxième année, les cahiers du jour et les cahiers de poésie ont été pris en charge par la coopérative pour alléger les achats de fournitures des familles.
- le reste de la somme est utilisé pour l'achat de matériel nécessaire pour les différentes matières : papier, peinture, matériel de sciences…

8. Projets

Les sorties suivantes ne sont qu'a l'état de projets. Rien ne garantit leur organisation.

Une sortie à Baden-Baden au printemps est prévue. Un rallye, en allemand bien entendu, amènerait les enfants à découvrir le riche passé de cette cité. Six parents accompagnateurs seraient nécessaires pour le bon déroulement de cette sortie.

Un autre projet est d'aller visiter, dans le cadre du cours d'histoire, au mois de mai-juin, un ouvrage de la ligne Maginot (Schoenenbourg ou le Four à chaux). Cette visite pourrait être précédée d'une randonnée.

L'année sera jalonnée d'épreuves USEP : Balle au but au 1er trimestre, Cross en avril, quadrathlon (4 épreuves d'athlétisme). Se greffent là-dessus, deux épreuves hors temps scolaire et non obligatoires dont l'inscription se fait à l'école : la course de Brumath (novembre) et le cross départemental à Brumath (mars). Toutes ces épreuves, sur le temps scolaire ou en dehors, rapportent des points à l'école selon le nombre de participants. Ces points sont convertis en subventions en fin d'année. Les points apportés par les épreuves non-obligatoires comptent doubles.

Toujours dans le domaine du sport, le cycle natation qui débutera le 6 décembre tous les lundis après-midi de 13h à 15h30, permettra à la classe de pratiquer la natation synchronisée ou le water-polo. Pour que ceci soit possible il faudrait qu'au moins deux parents ayant l'agrément puissent nous accompagner toutes les semaines. Merci de prendre contact avec le directeur si vous êtes intéressés. Les dates de passage d'agrément sont les suivantes : 2 décembre à 17h à Niederbronn, le 4 décembre à 8h à Hochfelden ou le 9 décembre à 17h à Haguenau.

Une fête de fin d'année est prévue vendredi 17 juin à 15 heures.

9. Divers

Il est rappelé aux parents de garder les enfants malades à la maison. Cette consigne revêt une importance encore plus grande en cette période de pandémie grippale. Merci de ne pas envoyer vos enfants malades à l'école l'après-midi.

Une chaine téléphonique est en place. Elle a pour objectif de prévenir les parents, le jour d'avant ou le matin très tôt, si l'enseignant n'est pas capable d'assurer les cours, notamment en cas de maladie.

Thomas RUCH